



Les structures d'accueil municipales Petite enfance

La commune a progressivement diversifié ses structures d'accueil des 0-3 ans pour répondre aux besoins des familles. Aujourd'hui, les parents ont à leur disposition deux crèches collectives, un multi-accueil et un Relais Petite Enfance (RPE). Toutes ces structures possèdent plusieurs points communs fondamentaux.

Structures accueil municipales Petite enfance



De la préinscription à l'entrée en crèche

- **Préinscription** : à partir du début du 4e mois de grossesse révolu à **renouveler obligatoirement** tous les 2 mois par mail à administrationpe@ville-osny.fr
- **Admission** : elle est prononcée après l'avis de la Commission d'Admission en fonction des disponibilités dans les différentes structures et de la demande initiale des familles. La visite médicale et les vaccins sont obligatoires. Une période d'adaptation est prévue avant l'entrée effective en crèche.

L'accueil des enfants

- Réservé aux enfants dont les parents habitent Osny, âgés de 10 semaines à 4 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap)
- Le taux d'encadrement est de 1 professionnel pour 5 quand les enfants ne marchent pas et de 1 pour 8 quand les enfants marchent.
- Les enfants sont répartis en sections pour les crèches collectives (bébés, moyens et grands). En âge mélangé pour le Multi-accueil à partir de 1 an.

Les repas

Ils sont préparés par la cuisinière et comprennent le repas du midi et le goûter.

Participation financière

La participation familiale est établie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge selon le barème fixé annuellement par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Le tarif horaire prend en compte la fourniture des couches et des repas.

Fermeture des structures

Les structures de la Petite Enfance ferment 1 semaine à Noël, 1 semaine au printemps et 3 semaines en été.

Les projets d'établissements

Chaque structure définit le projet d'établissement, qui explique la spécificité de son accueil, de son organisation, des moyens mis en place afin de répondre aux besoins des enfants, de son projet éducatif ainsi que sa vision de la coéducation. Les équipes des différentes structures élaborent ensemble des projets communs et partagent des formations et l'analyse de leurs pratiques.

Service Petite Enfance - Maison de l'Enfance
8 place des Impressionnistes
95 520 Osny

01 34 35 83 75 ou administrationpe@ville-osny.fr

Liens utiles

[Maison de l'enfance](#)

[Crèche "Les lutins des Marais"](#)

[Multi-accueil La Farandole](#)

[Relais Petite Enfance "Le Colibri"](#)

[Mini crèche collective "À petits pas"](#)

[Les LAEP lieux d'accueil enfants-parents](#)